

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: <http://www.contact.urssaf.fr>
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 799603915

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article 46 du Code des Marchés publics.

CODE DE SÉCURITÉ

BT4XFRLMOVYEFDM

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

EURL ISOTECH
29 RUE ETIENNE DOLET
94140 ALFORTVILLE

OBJET : Votre attestation de versement de cotisations et contributions sociales et de fourniture de déclarations des candidats attributaires d'un marché public au 31/12/2015.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de versement de cotisations et contributions sociales et de fourniture des déclarations des candidats attributaires d'un marché public pour l'année 2015.

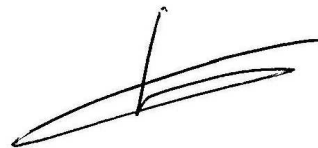
En votre qualité d'employeur adhérent au Titre emploi service entreprise, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

Philippe Renard



CODE DE SÉCURITÉ

BT4XFRLMOVYEFDM

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

EURL ISOTECH
29 RUE ETIENNE DOLET
94140 ALFORTVILLE

En votre qualité d'employeur adhérent au Titre emploi service entreprise, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, des contributions d'assurance chômage, des cotisations AGS, de retraites complémentaires et le cas échéant de prévoyance et de congés payés, vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
29 RUE ETIENNE DOLET	94140 ALFORTVILLE	79960391500023

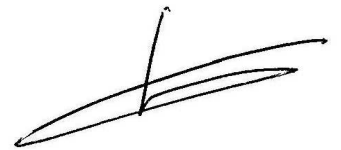
ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie, qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est adhérente au Titre emploi service entreprise et qu'elle est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale, d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage*, de cotisations AGS*, de retraites complémentaires et le cas échéant de prévoyance et de congés payés à la date du 31/12/2015.

Fait à : MONTREUIL
le : 29/03/2016

Philippe Renard



* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.